PARTAGE

L'ESSENTIEL 2021

Résumé du Rapport d'activités

Partage
avec les enfants du monde

MOT DU PRÉSIDENT

Chères amies, chers amis,

2021 a été pour tous l'an 2 d'une pandémie mondiale. Ce fléau s'est ajouté aux difficultés déjà existantes, aux conséquences du réchauffement climatique, ou à celles des conflits armés et des violences, impactant notamment les jeunes générations.
Dans ce contexte, le sujet des inégalités est essentiel. Elles sont multiples, se conjuguent parfois et frappent toujours les plus faibles. Et l'extrême pauvreté augmente par le monde pour la première fois depuis deux décennies, obligeant environ 100 millions de personnes supplémentaires à vivre avec moins de 1,90 dollar par jour. La moitié des personnes pauvres sont des enfants qui, pour la majorité, ne sont jamais allés à l'école.
Au moment où la guerre frappe à nouveau l'Europe, sème la mort à nos portes, provoque de grandes souffrances, nous avons sous nos yeux les enjeux de la migration et les cohortes de réfugiés, dont beaucoup d'enfants.
Dans quel monde vivons-nous ? Nous pourrions perdre confiance et douter de l'avenir.
Et pourtant, la mobilisation et la fidélité des parrains, marraines et donateurs, donatrices, sont remarquables. Ils, elles sont chaque année plus nombreux à soutenir les projets, à parrainer, à adhérer aussi à l'association PARTAGE pour marquer leur engagement.
Notre action en 2021, dont vous trouverez un large compte rendu ci-après, s'inscrit dans les deux temporalités : agir maintenant et construire l'avenir. Nous soutenons les initiatives et programmes de nos partenaires au profit des enfants, là où l'éducation est en situation de crise et où l'insécurité alimentaire augmente. C'est le cas notamment en Inde, à Madagascar, au Liban, en Haïti, au Burkina Faso, en Palestine, à Mayotte. En parallèle, nous avons finalisé la stratégie partenariale 2030, pour nourrir le dialogue avec ces mêmes partenaires. Ce document, fruit d'un travail conjoint du Conseil d'administration (CA) et de l'équipe salariée sera un élément essentiel du prochain Plan d'Orientation Stratégique 2023 – 2030 dont nous avons lancé la démarche.
Le travail des 12 administrateurs, tous bénévoles faut-il le rappeler, et des trois observateurs associés, a été intense, malgré la modalité à distance imposée par la situation sanitaire. Je voudrais tous les remercier ; particulièrement les membres du Bureau.
Cette équipe de gouvernance est à l'image des équipes de bénévoles sur le terrain. Dans ce contexte défavorable, saluons la ténacité des associations affiliées (AA) qui conduisent des actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), sensibilisent le public notamment avec l'opération « Cantines du Monde », collectent des fonds, font connaître PARTAGE aux élus, aux collectivités et aux entreprises. La réflexion a débuté pour faire évoluer le statut des AA en antenne locale, et répondre ainsi aux remarques du commissaire aux comptes et aux invitations du Don en Confiance. Elle se poursuivra en 2022 dans le dialogue pour plus d'intégration à l'association PARTAGE.
Enfin, je voudrais rendre hommage à l'équipe salariée. Pilotée par Yolaine GUÉRIF, son engagement n'est plus à démontrer. Une organisation plus efficiente et transverse a été mise en place ; le télétravail s'est organisé, la réactivité encore améliorée. Les résultats économiques s'en ressentent, avec un déficit très en-deçà de celui annoncé et des sources de financement nouvelles avec des subventions publiques et le mécénat d'entreprise. Merci à chacune et chacun de son action.
Je termine avec un moment fort de 2021 : la nomination à l'unanimité du CA de Marie Thérèse ANGRAND en tant que membre d'honneur de PARTAGE. Ancienne directrice générale, puis administratrice jusqu'à l'Assemblée générale de l'an dernier, son engagement a été exceptionnel. Depuis, Marie Thérèse nous a quittés. L'hommage rendu en septembre et son sourire malgré la maladie sont dans nos mémoires.
Nous fêterons, en 2023, les 50 ans de PARTAGE. Nous préparons déjà divers évènements, échelonnés sur toute l'année. Marie Thérèse sera très présente dans nos cœurs à cette occasion.

Dominique BISSUEL
Président de PARTAGE

SOMMAIRE

2 Mot du Président
3 Présentation de PARTAGE
4 Missions sociales
6 Ressources et emplois
7 Principaux postes du bilan 2021
7 Transparence financière

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION DU MONDE

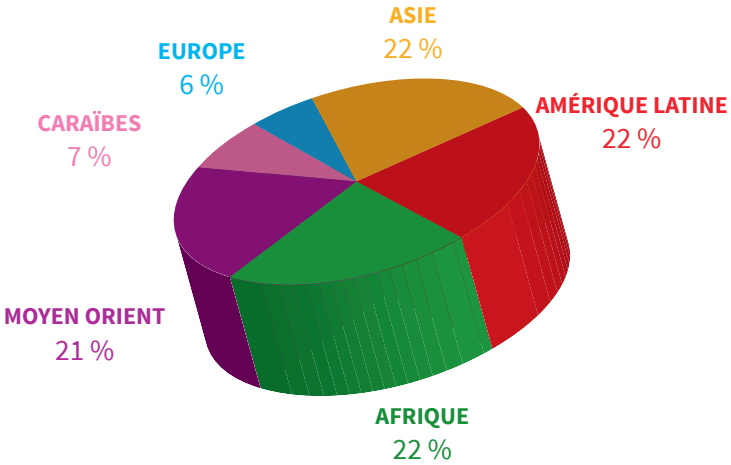

ISSN 2647-7475

PRÉSENTATION DE PARTAGE

Aider les enfants du monde à grandir dignement

NOTRE MISSION

Nous soutenons des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé, tout en accompagnant le développement de sa communauté. PARTAGE travaille dans 4 domaines d'actions : **éducation**, **santé** et **alimentation**, **protection contre les abus** et **développement communautaire**.

NOTRE ACTION

Dès l'origine, PARTAGE a choisi de travailler en partenariat avec des acteurs locaux, experts de l'aide à l'enfance. Leurs connaissances garantissent que les actions menées répondent aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux. Ces partenariats s'inscrivent dans une logique de renforcement de capacités des sociétés civiles et de pérennité des actions mises en œuvre.

NOS VALEURS

Le **partage** est la notion fondatrice de notre association et de notre réseau de solidarité où chacun donne et reçoit. C'est un réseau d'échanges, de fédération d'énergies, de compétences et d'**engagements** de chacun. PARTAGE favorise une dynamique commune entre tous les membres de son réseau international de solidarité : les marraines, les parrains, les donatrices, les donateurs, les bénévoles, les entreprises partenaires, les associations locales, et bien sûr, les enfants et leur communauté. Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'**écoute** des besoins des enfants et de leur communauté. À notre sens, le **respect** de la culture et de l'environnement des enfants est une valeur fondamentale. Notre réseau de solidarité est avant tout à visage humain, entre des personnes qui se connaissent, qui sont en lien. Le parrainage, notamment, repose sur cette connaissance mutuelle et réciproque entre les parrains, les marraines et les enfants bénéficiaires.

PARTAGE EN CHIFFRES

48 ANS D'EXISTENCE

Plus de 700 000 BÉNÉFICIAIRES *

28 PARTENAIRES LOCAUX

dans 19 PAYS

Près de 20 000 parrains, marraines & donateurs, donatrices

14 ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Plus de 270 BÉNÉVOLES

Conseil d'administration de 12 MEMBRES

28 SALARIÉ.E.S (23,5 en ETP)

10.7 M€ de BUDGET

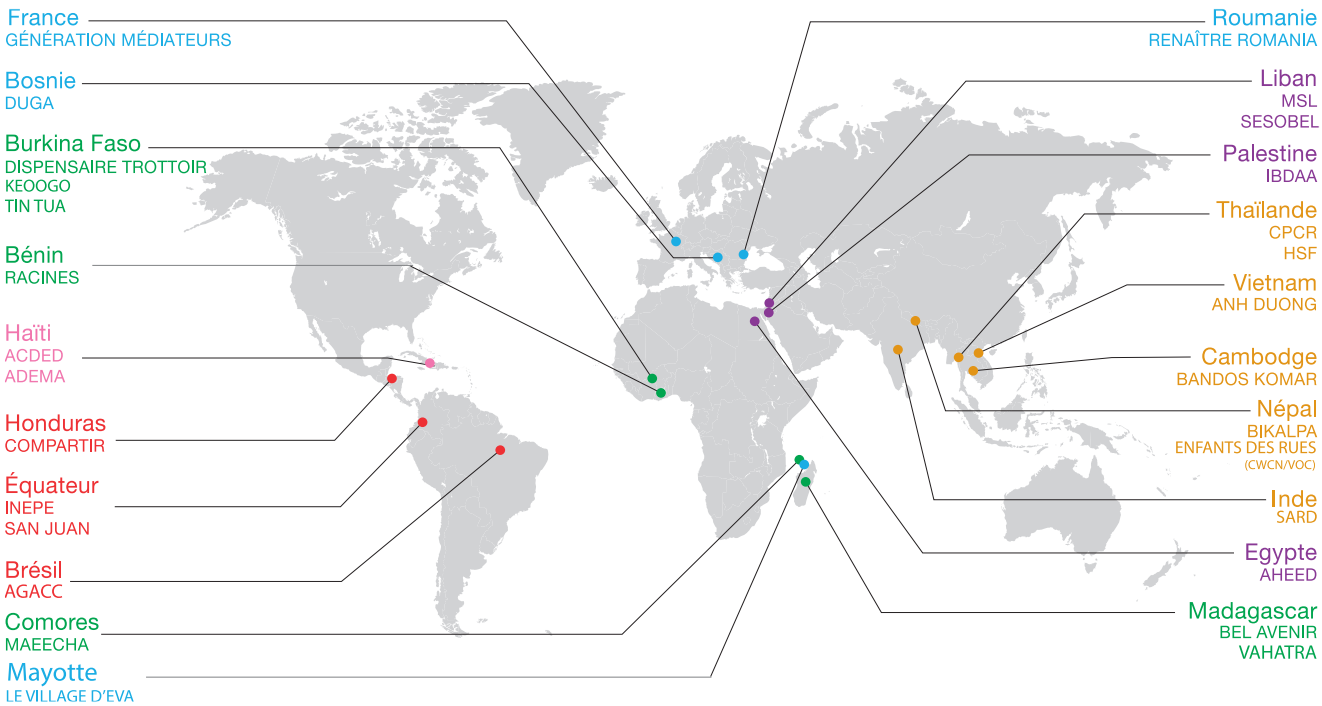

* Source : Rapports d'activités des partenaires de PARTAGE, détails disponibles dans la présentation des programmes du Rapport d'activités.

MISSIONS SOCIALES

La crise mondiale a poussé PARTAGE et ses partenaires à se réinventer par des innovations pédagogiques, la multiplication d'initiatives assurant la continuité des projets et le suivi renforcé des familles les plus vulnérables.

ÉVOLUTIONS STRATÉGIQUES POUR PLUS D'IMPACTS ET D'EFFICIENCE

PARTAGE a adopté une nouvelle organisation, repensant la place du parrainage à PARTAGE comme moyen d'action au service de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale en France.

LA STRATÉGIE PARTENARIALE RENOUVELÉE

PARTAGE réaffirme sa volonté de travailler en étroite collaboration avec les organisations de la société civile des pays d'intervention en cherchant toujours plus de réciprocité avec nos partenaires. Les changements climatiques et leurs impacts, les enjeux liés aux questions de genre prendront de l'importance dans les prochaines années. Nous consacrerons aussi une plus grande place à la participation des enfants aux décisions les concernant et aux valeurs de paix et de non-violence.

DES COFINANCEMENTS OCTROYÉS PAR L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) ET LA FONDATION DE FRANCE

Deux projets pluriannuels, élaborés avec les partenaires situés dans des zones de crises aiguës, en Haïti et au Liban, ont été déposés et retenus pour financement par l'AFD et la Fondation de France.

DÉSENGAGEMENTS : FIN DES PARTENARIATS AVEC L'ASSOCIATION DUGA EN BOSNIE ET L'ASSOCIATION CWCN AU NÉPAL

Le désengagement de deux partenaires a été finalisé cette année :

Bosnie – le partenariat avec l'association DUGA a pris fin suite à 16 années de collaboration ayant permis d'accompagner plusieurs milliers d'enfants à besoins spécifiques dans le canton de Sarajevo.

Népal – le partenariat avec l'association CWCN a pris fin après 15 années d'un travail important réalisé au contact direct des enfants des rues de Katmandou, permettant l'accueil et la réhabilitation de plus de 500 jeunes. PARTAGE a réorienté son soutien vers Voice Of Children (VOC), pour accentuer le travail d'accompagnement des enfants des rues.

DES NOUVEAUX PARRAINS ET MARRAINES PRINCIPALEMENT ISSUS DU « FACE À FACE »

Les campagnes de « face à face » ont pu reprendre leur cours normal à Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Metz, Nancy et leurs alentours. Une septième campagne de mobilisation de parrains et marraines à la télévision a été réalisée. Ces différentes actions ont conduit plus de 2 500 nouveaux parrains et marraines, donateurs et donatrices à rejoindre PARTAGE, un chiffre en augmentation pour la deuxième année consécutive.

RELATIONS PARRAINS, MARRAINES, DONATEURS ET DONATRICES, UNE FIDÉLITÉ ÉNERGISANTE POUR LES ÉQUIPES ET LES PARTENAIRES

La confiance de nos soutiens pendant ces années de pandémie a été un réconfort. Lors des appels annuels de fidélisation, la grande majorité des parrains et marraines a maintenu son soutien, parfois même lorsque cela leur était difficile, et plus de 30 % des personnes jointes par téléphone ont augmenté le montant de leur parrainage.

UN GRAND DON FINANCE LA THÉRAPIE INTENSIVE DE 50 ENFANTS DU SESOBEL - LIBAN

Un couple de parrain et marraine a apporté son soutien par le financement d'un projet spécifique du Sesobel au Liban : mise en place d'une thérapie intensive auprès de 50 enfants porteurs de lourds handicaps. En quelques mois, les enfants bénéficiaires ont retrouvé les facultés cognitives qu'ils avaient perdues. Ce projet est appelé à se poursuivre ; le Sesobel envisage même de l'étendre auprès d'un plus grand nombre de familles du Liban.

LES BÉNÉVOLES, UN ENGAGEMENT FIDÈLE

Les bénévoles fidèles sont venus à nouveau en renfort au siège pour des missions administratives et logistiques. Nos 228 bénévoles en région sont restés très mobilisés. La dynamique du réseau permet le renforcement des capacités des bénévoles, notamment sur le thème de l'ECSI en France, à travers la conception et la diffusion d'outils d'animation, de formations en continu, d'ateliers d'échanges de bonnes pratiques.
Par ailleurs, la refonte des statuts des associations affiliées a été engagée pour plus de souplesse, d'homogénéité et pour faciliter l'engagement bénévole.

CANTINES DU MONDE « VERSION 2.0 » AVEC SON CHALLENGE 2-4-8

L'événement "Cantines du Monde" a pris une forme innovante à travers le Challenge 2-4-8. Cette campagne digitale et multigénérationnelle a pu compter sur le soutien de chefs et influenceuses engagés et a comptabilisé 15 actions de sensibilisation dans les écoles, 14 challenges partagés, 12 articles dans les médias, le lancement de la première boutique en ligne et une belle collecte de 89 000 € qui a permis de financer les programmes d'alimentation et de nutrition dans différents pays.

FRANCOIS MOREL MET SA PASSION DE LA LECTURE ET DU THÉÂTRE AU SERVICE DES ENFANTS

La collaboration avec François Morel, parrain fidèle, a favorisé la mise en place d'un projet avec ADEMA, en recueillant la parole et le rêve des enfants. François Morel s'en est fait le porte-parole, au travers d'une chronique diffusée sur France Inter.

Un camp d'été a réuni 200 enfants autour de cinq ateliers artistiques, transformés ensuite en clubs pérennes au sein des écoles. Les enfants ont développé leurs talents et sensibilisent désormais toute la communauté à respecter les Droits des enfants notamment celui d'aller à l'école.

LA COMMUNICATION DE PARTAGE, UNE IDENTITÉ ENCORE PLUS FORTE

PARTAGE a poursuivi la modernisation de sa communication, travaillé sur l'identité visuelle et la stratégie de contenus avec un renforcement important de notre présence sur les réseaux sociaux pour toucher différents publics sur Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube et maintenant Twitter.

LE PLAIDOYER, MILITER EN FRANCE POUR LES DROITS DE L'ENFANT

PARTAGE milite, en France, pour la promotion des Droits de l'enfant à travers le monde, en menant plusieurs campagnes et messages de plaidoyer en direction de l'État français, avec d'autres ONG françaises, au sein de plusieurs instances sectorielles.

Yolaine GUÉRIF, Directrice générale

SUIVI ÉVALUATION

Le suivi-évaluation des effets et de l'impact de nos interventions est assuré par le pôle partenariats et administratif et financier de PARTAGE. En dialogue avec nos partenaires, l'équipe suit et contrôle une batterie d'indicateurs d'activités, de résultats et budgétaires au travers de deux rapports annuels, d'échanges réguliers par téléphone et de missions sur le terrain. Des évaluations, par des experts externes, sont régulièrement réalisées sur le terrain et nous permettent d'améliorer en continu la qualité de nos interventions. L'ensemble des dépenses est audité par des experts-comptables agréés.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Les comptes annuels de l'association sont établis avec le maximum de rigueur et de transparence par le pôle administratif et financier de PARTAGE. Ils sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.

Conformément à nos statuts, un commissaire aux comptes, désigné par l'assemblée générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice. PARTAGE est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.comitécharte.org).

Par ailleurs, la Cour des comptes, dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

Les sommes collectées bénéficient à votre filleul.e et à l'ensemble des enfants pris en charge par nos partenaires.

PRINCIPAUX POSTES DU BILAN 2021 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIF	MONTANT EN K€	PASSIF	MONTANT EN K€
Actif immobilisé	1 116	Fonds propres	1 631
Actif circulant	5 485	Provisions	104
		Fonds dédiés	3 941
		Dettes	925
Total général	**6 601**	**Total général**	**6 601**

L'actif immobilisé est composé des immobilisations corporelles et incorporelles, pour un total net de 1 116 K€.

L'actif circulant de 5 485 K€ est constitué :

- de créances diverses pour 310 K€,
- des disponibilités (trésorerie) de l'association pour 139 K€,
- d'un montant total de placements de 5 036 K€, correspondant aux fonds associatifs de PARTAGE ne nécessitant pas un degré immédiat de disponibilité.

Les fonds propres de PARTAGE sont composés :

- des fonds propres de l'association comprenant une réserve statutaire de 2 K€ et le résultat de l'exercice en instance d'affectation d'un montant de 353 K€,
- du résultat de l'exercice d'un montant déficitaire de - 156 K€,
- de la réserve pour projet associatif d'un montant de 1 432 K€.

Les provisions pour risques et charges comprennent une provision de 30 K€ constituée pour assurer l'obligation d'engagement de retraite du personnel salarié ainsi que d'une autre provision de 74 K€ pour couvrir une éventuelle perte sur une convention de mécénat, car l'un de nos partenaires entreprises n'a pas tenu l'ensemble de ses engagements en 2020.

Les fonds reportés et dédiés d'un montant de 3 941 K€ enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers ou à l'initiative de l'organisation, à des projets définis préalablement (programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'association.

Les dettes (fournisseurs, sociales, fiscales, diverses) représentent 925 K€.

Toutes les informations de ce document sont issues du Rapport annuel de l'année 2021, disponible au 1er juillet 2022 sur le site Internet de PARTAGE (www.partage.org) ou sur simple demande écrite.

RESSOURCES ET EMPLOIS

Le modèle économique : les ressources

Les ressources de PARTAGE proviennent à 97 % de dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'association, une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

Les ressources sont composées :

▶ de fonds privés (97,15 %) constitués des produits de la générosité du public (parrainages, dons et legs, représentant au total 66,86 %), du report des ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, d'autres fonds privés (mécénat) pour 0,58 % et des cotisations pour 0,83 % ;

▶ de subventions (2,05 %) correspondant aux financements publics accordés par l'Agence Française de Développement ;

▶ d'autres produits (0,80 %), constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprise de provisions sur l'exercice.

Nous avons également bénéficié en 2021, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature et de prestations en nature, que nous avons valorisées pour un total de 36 756 €.

NATURE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2021

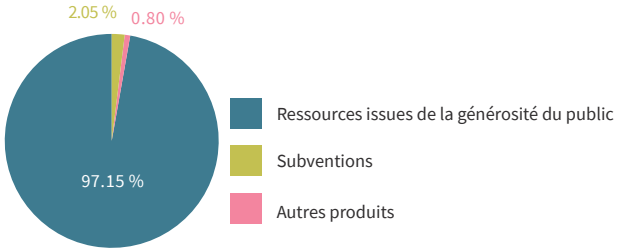

Source : Compte de résultat par origine et destination

Extrait du compte emploi des ressources issues de la générosité du public

Exercice clos le 31 décembre 2021

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES	**5 485 930**	**5 834 127**	**1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**	7 179 788	8 575 289
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisation sans contrepartie	87 470	83 119
- Actions réalisées par l'organisme	170 229	82 513	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	64 930	32 272	- Dons manuels	6 602 081	6 780 793
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	429 059	1 672 696
- Actions réalisées par l'organisme	1 013 920	981 837	- Mécénats	61 178	38 681
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	4 236 850	4 737 505	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**1 197 820**	**1 173 549**			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 182 709	1 115 665			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	15 110	57 884			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**382 464**	**393 763**			
TOTAL DES EMPLOIS	**7 066 214**	**7 401 440**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**7 179 788**	**8 575 289**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**-**	**77 316**	**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS**		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**3 209 670**	**3 035 947**	**3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS**		
			- Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 035 947	2 022 690
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**-**	**83 276**	**DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE**	60 148	
TOTAL	**10 275 884**	**10 597 979**	**TOTAL**	**10 275 884**	**10 597 979**
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	344 613	261 338
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 60 148	83 276
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	284 465	344 613
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**2021**	**2020***	**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**	**2021**	**2020***
EMPLOIS DE L'EXERCICE	**36 756**	**42 897**	**RESSOURCES DE L'EXERCICE**	**36 756**	**42 897**

Affectation par type d'emplois des seules ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2021

▶ 5 486 K€ ont été utilisés en missions sociales, soit 78 %. La grande majorité des ressources collectées auprès du public est affectée au financement direct (transferts de fonds) de nos partenaires, qui mettent en place les actions au bénéfice des enfants, ainsi qu'au suivi et audit de nos programmes.

Une petite partie (de l'ordre de 0,4 %) est affectée aux actions de sensibilisation ainsi qu'au plaidoyer en France et au développement du réseau international.

▶ 1 198 K€ (17 % des dépenses totales) ont été utilisés pour la recherche de fonds. Ils comprennent les frais d'appel à la générosité du Public et le traitement des dons.

▶ 382 K€ ont été affectés en frais de fonctionnement et autres charges (information et communication, charges financières et exceptionnelles), soit 5 % du total des dépenses de l'association.

AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2021

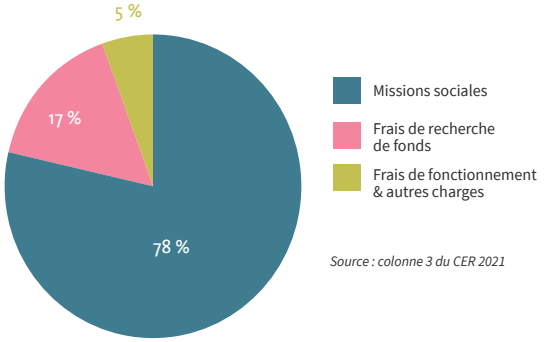

Source : colonne 3 du CER 2021

Extrait du compte de résultat par origine et destination

Exercice clos le 31 décembre 2021

PRODUITS PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021 TOTAL	EXERCICE 2021 Dont générosité du public	CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021 TOTAL	EXERCICE 2021 Dont générosité du public
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 179 788	7 179 788	1 - MISSIONS SOCIALES	5 719 907	5 485 930
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	77 982		2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 202 572	1 197 820
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	215 673		3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	428 008	382 464
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	6 352		4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	905	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	3 035 947	3 035 947	5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	563	
			6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	3 319 610	3 209 670
TOTAL	10 515 743	10 215 736	TOTAL	10 671 564	10 275 884
DÉFICIT	- 155 821	- 60 148	EXCÉDENT		

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSERVE

Objectifs :

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

▶d'assurer, en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,

▶de pouvoir entreprendre des actions avant d'avoir encaissé l'intégralité des fonds nécessaires à leur réalisation,

▶de pouvoir faire face à des besoins imprévus,

▶de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice générale.

Origine :

La réserve pour projet associatif provient de la fusion adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2013, des réserves fonds de garantie des programmes, réserve pour information et recherche de fonds, et fonds de soutien aux programmes.

Ces réserves historiques étaient elles-mêmes constituées principalement de résultats antérieurs, de ressources collectées issues d'exercices antérieurs, et d'un fonds de dotation legs.

Durée d'autonomie :

Le niveau actuel de la réserve pour projet associatif au 31/12/2021, assure la pérennité de l'association, notamment en disposant d'un fond de roulement (1 137 K€) permettant de couvrir plus de 4,90 mois de fonctionnement courant.

Agir avec **PARTAGE** pour **les enfants du monde**

Parrainer

☐ **Je parraine un enfant.**
À partir de 30 € par mois.

☐ **Je parraine une action.**
À partir de 25 € par mois.

Je joins un chèque correspondant au 1er versement
et recevrai sous peu mon dossier de parrainage.

Faire un don

☐ **Je fais un don régulier de .....€ par mois.**
Je joins un premier règlement par chèque (minimum 8 € par mois).

☐ **Je fais un don ponctuel de .....€.**
Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

Adhérer

☐ **Je paie ma cotisation annuelle et deviens adhérent.e de PARTAGE.**
Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de PARTAGE ou je mets en place un prélèvement annuel en contactant PARTAGE par téléphone ou mail.

☐ **Je m'abonne au journal de l'association, PARTAGE Témoigne, et participe ainsi à sa diffusion.**
12 € par an. Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

Agir autrement

☐ **J'envisage de faire un legs, une donation ou une assurance-vie au bénéfice de PARTAGE.**

☐ **Je souhaite être informé.e sur le partenariat d'entreprise ou le mécénat.**

☐ **Je veux m'impliquer bénévolement.**
Je désire être contacté.e à ce sujet.

Merci de votre engagement à nos côtés !

Vos dons sont déductibles de vos impôts ! Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de vos dons à PARTAGE, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

M. ☐ Mme ☐

Raison sociale

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal Ville

Pays

Téléphone

Email

Votre référence PARTAGE, si vous nous soutenez déjà

☐ J'accepte de recevoir des informations de la part de PARTAGE par email.

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger vos coordonnées à d'autres organismes.

Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner, le cas échéant, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de PARTAGE en fonction de votre choix, à :

PARTAGE,
40 rue Vivenel, BP 70311
60203 Compiègne Cedex

Ou faites un don en ligne sur : www.partage.org

Partage
avec les enfants du monde